ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF, VENDREDI LE 29 NOVEMBRE 1912.

Vente d'une grande Propre té de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 915-925 rue Conti, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Waltney Central National Bank versus Battleship Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 101,914 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 29 novembre 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro quatre-vingt-onze, borné par les rues Conti St-Louis, Dauphine et Bourgogne, s'adjoignant chacun. Un des dits terrains est désigné par la lettre "D" sur un croquis annexé à un acte passé par devant Théo. Gayol, notaire de cette ville, le 30 Mai, 1880, dressé par Arthur de Armas, voyer, le 20 décembre 1879, et mesurant vingt neuf pieds onze pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, sept pouces et une ligne, entre lignes parallèles, et les deux autres terrains mesurant chacun en mesure française trente pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent quarante-cinq pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Titche & Rogers et B. I. Cahn, avocats pour la demanderesse.
25 oct—25 31—nov 8 15 22 29

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons Terrains pour Bâtir

Dans une Section Améliorée,

Près d'une ligne de Cars

Succession d'Antoine Anciles.

No 100,562—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 329 rue Carondelet— JEUDI, le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux certaine lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans le carré anciennement No 91 maintenant No 202 borné par les rues Vertues (maintenant Roche blave), Nlle Orléans, Tonti et St Bernard (maintenant Allen), Lesdits lots sont désignés par les Nos 16 et 17 et mesurent chacun soixante pieds de face à la rue Vertue par une profondeur de cent cinquante pieds en mesure française, désignés sur un plan de Joseph Pilié, annexé à un acte de vente devant Octave De Armas, ancien notaire, daté le 10 juillet 1830. Les lots de terre ci-dessus mentionnés seront vendus comme quatre lots, mesurant chacun trente pieds de face sur une profondeur de cinquante pieds en mesure française.

Cond tions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912 ou en sus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comp ant se ra réclamé de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente sera passé devant Jos Montgomery, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Samuel Caddy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 100,331—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Frances E. Mayfieldrige, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COMMELL, Greffier.—A. M. Buchmann, avocat.
25 oct—25 29—nov 3

Succession de Susan Lippman, veuve de Joseph Turk.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 100,985 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Turk, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS COMMELL, Greffier—W. McL Fayssoux, avocat.
25 oct - 25|29 nov 3

Succession de Joseph Schnetzer

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,821—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Caroline Schnetzer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COMMELL, Greffier—E. A. Riachow, avocat.
23 oct—23 27—nov 1

Succession d'August Colleon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 99,267 —Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Jas P. Cordill, administrateur public, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COMMELL, Greffier — C. C. Friedrichs, avocat.
19 oct—19 23 28

Succession de Mme Philomène Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 102,110—Division B—Attendu que John E. Smith a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Philomène Smith, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne saurait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS COMMELL, Greffier—W. McL Fayssoux, avocat.
19 oct—19 23 28

Succession de Charles White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 102,031 — Division B—Attendu que Mme Pony Wilson, veuve de Charles White a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles White, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne saurait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS COMMELL, Greffier—H. W. Robertson, avocat.
18 oct—18 23 27

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 329 rue Carondelet—JEUDI, le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 septembre 1912 de l'Hon. George H Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la Succession de Mme Marie Winnefred Carroll, épouse décédée de James A. Brennan, No 101,654, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1.—Un certain terrain avec toutes les propriétés ci-dessus, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Celiste, Sixième, Chestnut et Washington avenue, mesurant vingt-cinq pieds de face rue Celiste sur une profondeur de cent vingt huit pieds et trois pouces entre lignes parallèles, formant partie du terrain No Six de l'îlet 485 sur le plan original du Faubourg Livaudais, déposé dans le bureau de G. E. Stringer, notaire, et adjoignant un côté du terrain No Cinq et dans la partie intérieur du terrain No Quinze. Les améliorations portant le No municipal 2834 rue Celiste consiste d'une maison simple, cinq chambres, moitié ardoises, moitié bardeaux avec allée sur le côté pour passage de voiture.

2.—Un certain terrain avec toutes les propriétés et améliorations ci dessus, droits, voies privilèges, etc., ci dessus appartenant et situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 359, borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Nord Broad et Nord White, désigné comme terrain No Trente-sept, mesurant trente pieds de face rue Toulouse, par une profondeur de cent pieds, formant le coin des rues Toulouse et Nord White. Les améliorations consistent la maison double 27-9-61 rue Toulouse et la maison simple à l'arrière No — rue White.

3 — Deux terrains, avec toutes les propriétés et améliorations ci dessus et tous les droits voies et privilèges, etc., ci dessus appartenant, ou de quelque façon y appartenant, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, sur l'îlet No 174, borné par les rues Félicité, Camp, Ste Marie et Chestnut, désignés comme terrains Nos seize et dix-sept. Terrain No 16 mesurant vingt sept pieds deux pouces et une ligne de face rue Félicité, cent trente deux pieds un pouce et deux lignes sur la ligne du terrain No quinze, cent trente-trois pieds et trois pouces et trois lignes sur la ligne du terrain No dix-sept et vingt deux pieds et deux pouces et une ligne sur l'arrière ligne faisant face à un corridor de dix pieds de largeur, pour l'usage commun des deux terrains, faisant face à la rue Félicité. Terrain No. Dix-sept mesure vingt-sept pieds, deux pouces et cinq lignes de face rue Félicité, cent trente cinq pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Camp, cent trente-trois pieds, trois pouces et trois lignes de profondeur sur le côté opposé de la ligne le divisant du terrain No. seize, et quarante-trois pieds, onze pouces et six lignes de largeur dans l'arrière et faisant face à l'allée mentionnée plus haut.

Les améliorations comprennent la maison simple, élevée de terre, 1102 rue Félicité, coin Camp, contenant dix chambres, chambre à bain, écurie, fleurs, arbrisseaux et arbres.

4.—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 132, borné par les rues Deuxième, Magnolia, Première et Constance. Ledit terrain est désigné par la lettre A sur un croquis dressé par L. H. Pillié, voyer, daté du 14 mars 1870 et déposé en l'étude de A. J. Lewis, notaire, ledit terrain est composé du lot entier No 10 et d'une partie des lots No No 11, 12 et 13. Et ledit morceau ou parcelle de terrain A mesure, d'après ledit croquis, trente-cinq pieds de face rue Deuxième sur la ligne de côté le plus près de la rue Magnolia quatre-vingt-quatorze pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur de la s'étendant trois pieds aux angles droits, une autre profondeur de trente-et-un pieds sept pouces et sept lignes à l'arrière de la ligne qui est trente-deux pieds de largeur et cent vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance. Les améliorations consistent en une maison simple No 1023 rue Deuxième, contenant six chambres, chambre à bain, avec toutes les connexions sanitaires, écuries, grand chemin pour voitures.

5.—Deux certains terrains vacants avec toutes les améliorations ci-dessus, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 640, borné par les rues Milan, Willow, Gén. Taylor et Clara, désignés comme terrains Nos neuf et dix, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Milan sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds, terrain No dix formant le coin des rues Milan et Clara. L'acquéreur assume le prix du pavage et des courbes avec les intérêts à cinq pour cent à partir de septembre 1911.

6 — Une certaine parcelle de terrain avec toutes les améliorations là-dessus situé dans le Premier District de cette ville sur l'îlet borné par les rues St-Charles, Lafayette (anciennement Hevia), Carondelet et Girod, mesurant seize pieds sept pouces et un cinquième de ligne de face sur une allée de quinze pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette par une profondeur de trente pieds six pouces du côté de la rue Carondelet sur une autre allée de vingt pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette. Les améliorations sont une maison simple à deux étages trois chambres en haut et une grande chambre en bas.

7.—Un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 207, borné par les rues Amsterdam, Magazine, Constance et Constantinople, désigné par la lettre B, sur un plan de Williams, voyer, mesurant trente pieds de face rue Amsterdam, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

8—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 70—A, maintenant carré No 175, borné par les rues Poplar (autrefois Cinquième), Eagle (autrefois Marie) Jeannette et Meacres. Ladite parcelle en mer est un déterrain est composée de l'entier terrain No 7 et la moitié du lot No 8 adjoignant et mesurant et semble quarante cinq pieds de face rue Poplar par cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, une maison double contenant trois chambres de chaque côté, grand hangar transversal passage pour voitures et grande cour.

9.—Un 1|2 titre indivis avec intérêt dans un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Pesyfarre, Constance, Magnolia et Dauerd, en avenue Howard, mesurant vingt huit pieds trois pouces et quatre lignes de face rue Pesyfarre sur une profondeur et de face sur la rue Constance de quatre-vingt pieds, formant le coin des rues Pesyfarre et Constance.

Condit ons—Un tiers en plus en comptant à l'option des l'acquéreurs, le solde en un an, ou un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs avec billet en billets portant huit pour cent, par an d'intérêt à partir de la date, jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque, liens du vendeur, cinq pour cent, hono raires d'avocats en cas de procès.

L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers appartiennent aux acquéreurs à partir du jour que l'acte de la vente sera signé. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur du cu des billets. Dix pour cent, comptant sera réclamé des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente seront passés devant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple en Bois

No 3425 Rue Calhoun.

SUCCESSION DE LEWIS McGINTY.

No 101,427—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL — W. A Kernaghan, Encanteur, Bureau No 329 rue Carondelet — JEUDI, le 31 octobre 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 23 septembre 1912 de l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir—

Le cottage simple en bois à un étage, retiré du trottoir, contenant quatre chambres, citerne, etc., No 3425 rue Calhoun, sur un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré borné par les rues Calhoun, McKenna, Hewes et la ligne de Mississippi; ledit lot est désigné sur le No 7 sur un plan par B. M. Dreamer, voyer, daté du 31 mars 1896, annexé à un acte devant N. B. Trist, ancien notaire, en date du 9 avril 1906, et sur et ledit plan ledit lot mesure vingt-six pieds trois pouces trois lignes de face à la rue Calhoun, la même largeur en arrière sur quatre-vingt-dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis au moment de la vente. Acte de vente devant A. Brian, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 sept—29—oct 6 13 20 27 31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph A. Casey versus George Blair.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 53,116—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 31 octobre 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Steinway Piano et un tabouret, une Bibliothèque avec des livres, un assemblement de salon de 3 pièces en Mohair. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, suivant inventaire enregistré en mon bureau. Conditions, comptant. M. V. LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Jos A. Casey, avocat.
23 oct—23 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Marie Louise Catalogne, veuve de J. Artignes, versus William Bond.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 54,645 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable juge de la Division E, de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI le 31 octobre 1912, à 10 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Stanley & Sons Piano et un tabouret. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant M. V. LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans—Emile Poza, avocat pour la demanderesse.
22 oct—22 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme F. Hollander vs Joe Fulco.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 54,804.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la division A, Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, agissant pour la Division E, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 31 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot d'épiceries et un lot de liqueurs et licences de ville et d'état pour l'année 1912, et un comptoir d'épiceries, 1 comptoir d'huîtres et une grande glacière, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, selon l'inventaire en mon bureau. Conditions.— Comptant—M. V. LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans —E. M. Roberts, avocat pour le demandeur.
22 oct—22 27 31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 353 et 357 rue Nord Diamond.

(Dans l'îlet rues Tchoupitoulas, Sud Peters et St Joseph.)

Crescent City Building and Homestead Association vs Costanza Antonino.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 101,618 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville dans le carré No Trente-sept, borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée (maintenant Sud Peters), Nord Diamond et St-Joseph, le premier des dits terrains ayant vingt et un pieds de face rue Nord Diamond sur cinquante-huit pieds un pouce de profondeur, et le second mesurant dix sept pieds dix pouces et trois lignes de face rue Nord Diamond sur cinquante-cinq pieds plus ou moins de profondeur et adjoignant le premier terrain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
C. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.
4 oct—4 11 18 25 31—nov 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 2891 Avenue London, coin de la rue Duels (ilet rues Havana et Industrie.)

Emanuel L. Weil vs Hirsch-Levy Realty Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 101,717—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 1580, borné par l'avenue London, les rues Duels, Havana et Industry, désigné par la lettre A, sur un croquis de voyer, fait par H. C Brown, D. U. S., le 9 Mai 1910 et annexé à un acte passé devant Emanuel Leopold Weil, notaire, le 9 Mai 1910, formant le coin de l'avenue London et de la rue Duels et mesurant d'après ledit croquis vingt-sept pieds, trois pouces et une ligne de face sur l'avenue London par une profondeur et façade rue Duels de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur en moment de l'adjudication, fera un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Joseph Lautenschlager, avocat pour le demandeur.
4 oct—4 5 11 18 25 31—nov 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 1217 rue Roman.

Crescent City Building and Homestead Association vs Albert J. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 101,824 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 14 novembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bayou Road, St-Jean, Hôpital, Prieur et Roman. Le dit lot est désigné par le No. 7 sur un plan dressé par Isadore et Fréneaux, en date du 3 décembre 1866. Le dit lot mesure vingt-neuf pieds un pouce et quatre lignes de face rue Roman sur une profondeur de cent dix-sept pieds, sept lignes à droite de la ligne approchant le plus près de la rue Hôpital, et cent six pieds huit pouces et deux lignes à gauche de la ligne qui sépare le lot de terrain No. 8, et trente-et-un pieds un pouce et sept lignes à l'arrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
C. C. Friedrichs, avocat pour le demandeur.
13 oct—13 13 18 25 31—nov 6 13 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'un 30 H. P. Clarence Detroit Automobile à cinq places.

(Venant d'être réparé.)

Joseph Schwartz Co. Limited vs S. M. Pizatti

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,231—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI le 30 octobre 1912, à 10:30 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans le garage et entrepôt du Fairchild Auto Company, au coin des rues St-Charles et Girod:

Un 30 H. P. Clarence Detroit Automobile à cinq places, (venant d'être réparé).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. J. Bitzylk, avocat pour la demanderesse.
19 oct—19 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 1400 rue Clouet, coin Nord Villeré.

George J. Veith vs Héritiers de R. E. Hanby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— No 101,724 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 31 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain dans le carré 605, borné par les rues Clouet, Girod (actuellement Villeré), Feliciana et St Jean Baptiste (actuellement rue Robertson), ledit lot est désigné par la lettre A sur un croquis annexé à un acte passé pardevant A. Duaznel le 23 août 1881, et ferme le coin des rues Clouet et Nord Villeré et mesure trente et un pieds de face à la rue Clouet sur cinquante deux pieds en profondeur et face à la rue Villeré, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles Lemaire, avocat pour le demandeur.
27 sept—27—oct 4 11 18 25 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur du Cinquième District, rue Elmire

(Dans l'îlet rues Bellville, Evelina et Eliza)

Mme Agnes Viola Byrne, veuve de Thomas E. Lynch vs Mme M. Friddolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.— No 101,762 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme terrain No 20, dans le carré 96, borné par les rues Elmire, Bellville (autrefois Chestnut), Evelida et Eliza, ledit terrain mesure trente-deux pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent cinquante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur en moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John F. Sullivan, A. Landry et E. M. Heath, avocats pour la demanderesse.
4 oct—4 11 18 25 31—nov 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Consistant en un cottage double portant les Nos municipaux 1117 et 1119 rue Marengo et d'un cottage simple

Portant le No Municipal 1123 rue Marengo, Entre les rues Celiste et Chestnut.

The Realty and Investment Company Limited VS

Mme Anastasia Purcell, veuve par premier mariage de R. James Downey et épouse par second mariage de Woodson S. Wren.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 101,660— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Marengo, Celiste, Chestnut et Constantinople. Ledit lot est désigné par le numéro cinq et mesure trente-et-un pieds dix pouces de face à la rue Marengo sur une profondeur uniforme de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, suivant un croquis de plan de C. G. De l'Isle, voyer, daté d'avril 1869, annexé à un acte de dépôt passé devant J. D. Augustin ancien notaire en cette ville, le 22 mars 1869, et ladite parcelle de terrain s'étend à une distance de soixante deux pieds du coin des rues Marengo et Celiste et mesure trente-trois pieds huit pouces de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds en profondeur, et est composé en entier de tout le lot No six et une partie du lot No sept dans ledit carré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Foster, Milling, Brian & Neal, avocats pour la demanderesse.
27 sept—27 28—oct 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 2828 et 2830 rue Général Taylor, entre les rues Clara et Willow.

Frank B. Twomey vs Richland Realty Company et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 101,746—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là dessus appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 22 sur le carré No 660, borné par les rues Milan, Willow, General Taylor et Clara sur un croquis de voyer fait par D. M. Brennan, député-voyer de ville, d'après lequel le dit croquis du dit terrain mesure trente pieds, trois pouces et une ligne de face rue General Taylor sur une profondeur de cent six pieds, dix pouces et six lignes sur la ligne du côté du terrain No 22, et cent deux pieds dix pouces et sept lignes sur la ligne du côté du terrain No 24, et de trente pieds de largeur à l'arrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur en moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Alfred D. Danziger, avocat pour le demandeur
4 oct—4 11 18 25 31—nov 7

BULLETIN FLUVIAL.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

L'étiage à 8 heures A. M.

Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1912

STATIONS.	Pleine hauteur à la rive, pieds.	Ligne de danger pieds	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières 24 heures.
Fleuve Mississipi.				
Saint Paul	....	14	1.0	0.0
Davenport	10	15	....	....
Saint Louis	32	30	8.8	0.8
Memphis	32	35	9.5	—0.1
Helena	44	42	9.5	—0.6
Vicksburg	44	45	6.7	0.0
Natchez	....	46	9.0	0.5
Red River Landing	....			
Baton Rouge	....	35	5.3	0.0
Donaldsonville	23	28	4.1	0.0
Nouvelle-Orléans	9	18	4.1	*0.0
Rivière Atchafalaya.				
Simmesport	....	41	....	....
Melville	....	37	9.2	0.3
Morgan City	....	8	2.7	0.0
Rivière Missouri.				
Omaha	....	18	....	....
Kansas City	....	21	9.1	0.1
Rivière Ohio.				
Pittsburg	30	22	4.3	—0.1
Cincinnati	45	50	12.3	—0.1
Louisville	....	28	8.5	—0.4
Evansville	....	35	....	....
Cairo	44	45	11.9	0.2
Rivière Cumberland.				
Nashville	....	40	7.1	—0.0
Rivière Tennessee.				
Chattanooga	33	33	2.4	—0.2
Rivière Arkansas				
Fort Smith	....	22	2.6	1.1
Little Rock	....	23	2.8	—1.0
Rivière Rouge.				
Arthur City	....	27	7.2	0.2
Fulton	20	28	6.1	—0.6
Shreveport	31	39	—0.7	—0.1
Lake End